

**ASSEMBLÉE NATIONALE**28 mars 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

N° AC797

**AMENDEMENT**

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Arnaud Bonnet, M. Corbière, M. Gustave, M. Raux, M. Amirshahi,  
Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau,  
M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin,  
M. Damien Girard, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-  
Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau,  
M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

---

**ARTICLE 3**

I. – À l'alinéa 9, supprimer les mots :

« et Institut national de l'audiovisuel ».

II. – En conséquence, procéder à la même suppression aux alinéas 11, 23, 24 et 28.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le groupe écologiste et social s'oppose au regroupement des entreprises de l'audiovisuel public français au sein de la holding France Médias. Cet amendement de repli vise à exclure l'institut national de l'audiovisuel (INA) de cette holding. En effet, une telle holding fragiliserait les nombreuses missions de service public menées au quotidien par l'INA.